

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, TEL. 1047
25, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone: 14.90

Secrétaire Général: TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne et la Somme.	4 50	8 Fr.	15 Fr.
Autres Départements	5 Fr.	11 50	22
Union Postale	6	12	24
On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France			

POUR LES RÉFUGIÉS

La guerre effroyable qui nous est faite par l'Allemagne a enfanté, au milieu même des horreurs inévitables, des maux nouveaux qui mettent le comble aux épreuves de ceux qui en sont victimes. Comme nous demandions à un blessé ce qu'il avait trouvé de plus impressionnant à la guerre, il nous répondit: « Ce n'est pas le fracas des obus qui éclatent au-dessus de nos têtes; ce n'est pas la vue des blessés et des tués qui tombent tout autour de nous; c'est le cortège lamentable des populations civiles qui fuient devant les Barbares! »

C'est bien là le comble des maux, fuir son pays dévasté et cette émigration, vraie déportation de nos concitoyens du Nord-Est, est d'une réalité saisissante et tragique pour les Belges dont le pays presque tout entier est occupé.

Les maux nouveaux créent des devoirs nouveaux et c'est pourquoi, dans cette guerre, les dévouements de ceux qui restent ne doivent pas seulement s'employer à l'égard des blessés, qui resteront toujours l'objet de notre sollicitude, mais aussi à l'égard des réfugiés.

Dans de nombreuses villes, et en particulier dans la nôtre, bien des initiatives diverses se sont déjà manifestées pour remédier, avec beaucoup de générosité, au plus pressé; mais il appartenait au Conseil National des Femmes Françaises, dont Mme Jules Siegfried est la si distinguée présidente, de constituer à travers toute la France une sorte de Croix Rouge pour les réfugiés qui établissent un lien moral entre toutes les œuvres particulières et multiplieraient leurs ressources.

Le Conseil national des femmes françaises, qui groupe plus de deux cents sociétés affiliées, on le sait, l'organisation qui travaille de la façon la plus sage à l'évolution féminine. On n'a pas oublié son beau congrès de Paris de l'année dernière, organisé avec tant de compétence par sa dévouée secrétaire-générale Mme Avril de Sainte-Croix. Cette année encore, au mois de juin, le Congrès de Rome réunissait les déléguées de 23 pays sous la présidence de lady Aberdeen. La devise générale de l'association est: « Fais aux autres ce que tu voudrais qu'il te soit fait. »

CASPAR-JORDAN.

CONSEIL NATIONAL des Femmes Françaises

1, Avenue Mataeff. — Paris

Le Conseil National des Femmes Françaises, vaste fédération d'œuvres sociales qui, à l'heure actuelle, travaillent activement à pratiquer l'aide dans tous ses domaines, fait un appel pressant à tous les Français en faveur des malheureux réfugiés Belges, Alsaciens, Lorrains, Français du Nord, chassés de leurs foyers.

Leur situation est lamentable, dénués de tout, ayant tout perdu, ils arrivent sans autres vêtements que ceux qu'ils portaient au moment de leur fuite et gardent au fond de leurs yeux la tragique horreur des spectacles dont ils furent les témoins épouvantés.

Ces réfugiés, deux fois victimes de la guerre, doivent nous être aussi doublement chers, et notre reconnaissance doit aller d'une façon particulièrement effective vers ces valeureux Belges qui nous font l'honneur de choisir la France comme une seconde Patrie. En face de tant de douleurs, ne devons-nous pas payer la rançon de la vie paisible dont nous jouissons à l'abri du bouleversement universel?

Les ressources en argent dont chacun dispose sont, nous le savons restreintes, mais si nul ne s'abstient, le résultat peut être appréciable, et la répartition, faite par un Comité auquel se joindront les délégués des diverses Sociétés qui s'occupent des réfugiés, donnera à ces dons toute leur valeur.

Le roi Albert, auquel notre gouvernement adresse le témoignage de son admiration pour son héroïque attitude, répondait par ces simples paroles: « Il est toujours facile de faire son devoir quand on le veut ». Nous ajouterons que, pour chacun, « vouloir c'est pouvoir ».

Pour le Comité:
M^{me} Jules Siegfried,
25, rue Félix-Faure.

La Secrétaire générale,
M^{me} AVRIL DE SAINTE-CROIX.

Le Havre, capitale actuelle de la Belgique.
L'appel qui précède sera publié dans toutes les principales villes de France: là où il

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la Guerre

SUR LA FRONTIÈRE NORD-EST

24 Octobre. — A notre aile gauche, l'ennemi avait d'abord progressé à Dixmude et à la Bassée. Nous avons avancé à Nieupoort et entre Lille et Armentières.

A la fin de la journée on constate que, depuis la mer jusqu'au Sud d'Arras, les ennemis ont été partout repoussés.

A l'Ouest de l'Argonne, nous enlevons Melziourt, point stratégique commandant la vallée de l'Aisne.

Sur les autres parties du front, avance légère, notamment en Woëvre, au Sud de Thiaucourt et au Nord de Pont-à-Mousson.

SUR LE FRONT RUSSE

24 Octobre. — Au delà de la Vistule, les Russes poursuivent l'ennemi qui est en retraite au Nord de la Pilica, et, au Sud de cette rivière, sur Radom. Sur ce point, combat violent; l'avantage reste à l'armée russe.

Sur le front du San et au Sud de Przemysl (Galicie), combats acharnés. Les Russes obtiennent un important succès. Stryl est occupé et l'ennemi, sur ce point encore, est en déroute.

n'existent d'œuvres locales pour les réfugiés, les sommes recueillies seront remises au Conseil national qui procédera ultérieurement à leur répartition; si on se trouve des réfugiés, un Comité local sera institué qui disposera des fonds et qui apportera son concours aux œuvres déjà existantes qu'il ne s'agit pas de doubler mais d'aider.

C'est le cas pour le Havre; les sommes recueillies dans notre ville seront donc réparties par un comité havrais qui se constituera par la suite. Parmi les œuvres qui s'occupent déjà des Belges avec beaucoup de dévouement et auxquelles ce Comité prêterait son concours, citons en particulier le Comité des réfugiés qui a son siège à l'Hôtel de Ville et qui est dirigé par M. Vidal.

En dehors des secours en argent qui pourront être nécessaires, le Comité issu du Conseil national des femmes emploiera les ressources disponibles à la confection de vêtements pour les ouvrières en chômage et qui, du fait de leur situation de famille, ne participent pas aux secours militaires.

Le Bureau féminin, fondé dès le début de la guerre, rue de la Milléraye, 86, par Mmes Rebou, Charlotte Frémont et Lesbèvre, a déjà relevé la liste de plus de 700 ouvrières en chômage, révélant ainsi une grave situation à laquelle il importe de faire face. On fera donc appel à son entremise pour procurer un équitable salaire à de malheureuses femmes de notre cité tout en travaillant pour les réfugiés. On s'adressera également à l'ouvrier installé à l'École pratique sous la surveillance de Mlle Kirchbaum et la direction de M. Bergmann.

En attendant la constitution du Comité local, les dons, même les plus modestes, seront reçus soit chez Mme Jules Siegfried, 22, rue Félix-Faure, soit à la Caisse du « Petit Havre ».

L'Autonomie de la Pologne

Voici le principal passage d'une proclamation qui a été émise dans plusieurs villages de Galicie, après leur occupation par les Russes:

Devant l'attitude loyale des Polonais envers la Russie pendant la guerre actuelle, Sa Majesté Impériale a ordonné que tous les Polonais soient informés que cette guerre est une guerre de liberté pour les Slaves, et surtout pour les Polonais.

Si, avec l'aide de Dieu, nous sommes victorieux, Sa Majesté Impériale promet que toutes les parties de l'ancien royaume de Pologne, maintenant sous la domination de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie, seront de nouveau formées en un gouvernement autonome sous la suzeraineté de l'Empereur de Russie.

Sa Majesté Impériale espère donc que tous les Polonais feront de leur mieux pour aider à la libération des Slaves, en général, et à leur propre libération.

LE GENDRE DU KAISER PRISONNIER

Un de nos concitoyens, M. P..., retour de Reims, nous a rapporté ce récit qu'il tient d'une source autorisée:

« Au moment de l'occupation allemande, un château d'Epernay fut habité pendant quelques jours par un jeune officier qui était l'objet d'égards particuliers de la part de son entourage.

« A la porte de sa chambre se tenait une sentinelle. Dans l'antichambre couchaient un capitaine et un lieutenant, gardés eux-mêmes par un soldat.

« Ces officiers furent faits prisonniers par les Français qui cernèrent le château. Le premier fut trouvé porteur d'un carnet sur lequel étaient relatés des actes d'atrocités commises sur la population civile. « Il jura sur son épée que ce carnet ne lui appartenait pas. Et cela lui sauva la vie. Mais il persista à ne point révéler son nom. Des indices firent toutefois supposer que les troupes françaises avaient, en sa personne, capturé un personnage de marque. Il fut dirigé sur Reims en automobile et envoyé prisonnier dans une ville du Midi. »

Faut-il rapprocher de ce récit la nouvelle suivante publiée jeudi à Londres?

On télégraphie de La Haye à l'Echo de Brunswick que le duo Ernest-Auguste de Brunswick, gendre du kaiser, est signalé comme manquant. On croit qu'il est probablement prisonnier des Français.

Sa femme, la princesse Victoria-Louise, inquiète sur son sort, va partir pour le quartier général de Guillaume II.

Communiqués du Gouvernement

(23 OCTOBRE)

Paris, 15 heures, reçu à 17 heures.

A l'aile gauche

La bataille continue. L'ennemi progressa au Nord de Dixmude et autour de la Bassée. Nous avons avancé très sensiblement à l'Est de Nieupoort, dans la région de Langemarck et dans la région entre Armentières et Lille.

Il s'agit de fluctuations inévitables de la ligne de combat qui se maintient dans son ensemble.

Sur les autres parties du Front

Sur le reste du front, plusieurs attaques allemandes de jour et de nuit ont été repoussées. Sur plusieurs points, nous avons progressé légèrement.

En Woëvre

Notre avance a continué dans la direction du bois de Mortmare (au Sud

de Thiaucourt) et du bois de Leprêtre (au Nord de Pont-à-Mousson).

En Russie

Les Allemands battent en retraite au Sud de Varsovie et à l'Ouest d'Ivangorod et de Nova Alexandria.

Les combats acharnés continuent en Galicie sur le front de Sandomir à Przemysl.

Les Russes ont fait deux mille Autrichiens prisonniers.

Paris, 23 heures, reçu à 1 h. 20 du matin.

Depuis la mer jusque dans la région au Sud d'Arras, de violentes attaques ennemies ont été partout repoussées.

A l'Ouest de l'Argonne, nous avons emporté le village de Melziourt, commandant les routes conduisant de Varennes à la vallée de l'Aisne.

Rien à signaler sur le reste du front.

Chronique Belge

« LE COURRIER DE L'ARMÉE »

Le Courrier de l'Armée (n° 21 de la série et troisième numéro publié au Havre), porte la date du 24 octobre.

On y trouve notamment, en outre d'un résumé très fidèle de la situation militaire, les récits les plus circonstanciés d'excès atroces commis par la soldatesque allemande en Belgique. Puis un éloquent appel à la vaillance du peuple belge, Wallons et Flamands, tous frères et dignes fils à jamais glorieux « des Franchimontois et des communiers flamands ».

Enfin l'article ci-dessous reproduit, où se trouvent dénoncées la duplicité germanique, sa politique cauteleuse et son organisation sournoise d'un espionnage effréné. — Th. V.

Plus fort que leur Chancelier

On sait que le chancelier de l'Empire allemand, M. de Bethmann-Hollweg, parlant au Reichstag quelques jours après l'invasion de la Belgique par l'armée allemande, n'a trouvé d'autre excuse à cette violation d'une neutralité garantie par l'Allemagne elle-même, que « l'extrême nécessité » où se trouvait l'Empire. Depuis que le monde est monde, cette excuse déjà servie, on le sait, à maints bandits de grand chemin!

L'imagination allemande a travaillé depuis lors. La presse allemande a découvert des raisons que la raison de M. von Bethmann-Hollweg ignorait.

D'après la « Gazette de Cologne » du 25 août:

« Les Belges étaient mal venus de protester, eux qui, depuis longtemps, avaient permis à l'état-major allemand de venir explorer la Belgique pour étudier avec eux ses plans de guerre et d'attaquer à la fois les soldats français d'occuper des forêts belges! »

L'organe officieux du gouvernement allemand travestit soigneusement et odieusement la vérité.

Nous avons de bonnes raisons de douter que l'état-major français ait jamais fait faire en Belgique la moindre exploration. Nous aurions même sujet de lui reprocher d'avoir ignoré si longtemps et si complètement les explorations faites en Belgique par les officiers et les espions allemands.

Maintenant que la guerre a fait tomber le voile, nous voyons dans toute sa splendeur le réseau jeté sur la Belgique par le Grand Espionnage allemand. Parmi les milliers d'Allemands qui gagnent leur pain à la faveur de notre trop généreuse hospitalité, on compterait sur les doigts ceux qui ne surveillent pas, moyennant salaire, nos forêts, nos régiments, tout ce qui intéresse la défense nationale et la vie économique de la nation. Des journalistes allemands, hier encore correspondants bruxellois de journaux d'outre-Rhin, guidant aujourd'hui, dans tous les quartiers de Bruxelles, les officiers et fonctionnaires prussiens. On voit d'anciens commis de magasin et de banque, d'anciens commis voyageurs, aujourd'hui officiers ou sous-officiers prussiens, désigner à la brutalité de leurs hommes des Belges contre qui ils ont une rançonne à assouvir.

Pendant ces dernières années, des nœuds d'espions allemands ont fait leur métier dans nos provinces. Par contre, il n'y a jamais eu d'espions français en Belgique.

Quant à la présence de soldats français dans nos forêts avant la déclaration de guerre, nous demandons à la presse allemande de citer à ce sujet un fait précis, un seul. Nous l'en défions formellement.

Si l'on avait eu des soldats français dans nos forêts avant la déclaration de guerre, le ministre d'Allemagne et l'attaché militaire allemand à Bruxelles, admirablement servis par leurs innombrables espions, n'auraient pas ignoré. Et le chancelier n'aurait pas manqué de faire état au Reichstag de ce magnifique argument.

En accusant notre gouvernement d'avoir appelé ou simplement toléré, avant l'ouverture des hostilités, des soldats français en Belgique, la presse allemande accuse sa diplomatie d'ignorance ou de négligence et le chancelier impérial d'incapacité.

Les Ecoles Belges

Tous les élèves seront admis gratuitement, dès lundi matin, dans les diverses Ecoles de la ville.

Pour les inscriptions, s'adresser aux directeurs et directrices des Ecoles de chaque quartier.

L'OFFENSIVE RUSSE SUR LA VISTULE

(Communiqué de l'Etat-Major)

Petrograd, 21 octobre.

Les troupes russes au-delà de la Vistule talonnent les armées ennemies en retraite. Au Nord de la Pilica, les Allemands n'opposent qu'une faible résistance. Ils ont été rejetés jusqu'à Skierniewice. Au Sud de la Pilica, sur les routes de Radom, les Russes ont forcé les Austro-Allemands à engager d'importants combats.

Le 23 octobre, le front d'action s'étendait sur 40 verstes. A certains endroits la lutte présentait d'incessantes alternatives de défensive et d'offensive.

Dans les forêts de Radom, l'infanterie russe a chargé très courageusement à la baïonnette. Sur les autres points, les Russes ont fait de nombreux prisonniers et ont pris des mitrailleuses.

En amont de la rivière Iljanka, les Autrichiens cherchent encore à se maintenir sur la Vistule. Au Sud, les Russes traversent le fleuve en combattant.

Sur le front allant du San au Sud de Przemysl, les combats continuent avec acharnement. L'avantage demeure acquis aux Russes qui font des milliers de prisonniers.

Dans la prise des hauteurs de Tytchentza, au Sud de Jaroslavl, les Russes ont fait prisonnières cinq compagnies autrichiennes.

Les corps russes opérant au Sud de Przemysl ont repoussé une attaque de l'ennemi, en faisant 500 prisonniers et prenant neuf mitrailleuses.

A l'aile gauche, un corps, passant à l'offensive, a fait encore de nombreux prisonniers autrichiens, leur enlevant quantité d'armes et de caissons.

Une colonne ennemie occupait Stryl. Elle a été mise en déroute après un combat pied à pied. Les Russes lui ont fait mille prisonniers.

En Prusse Orientale, rien à signaler.

Le Vote d'un Emprunt en Prusse

Stockholm, 21 octobre.

On mande de Berlin que le Landtag de Prusse s'est réuni jeudi et qu'il a voté, à l'unanimité, le prêt de guerre de 4,300 millions de marks.

Selon les journaux allemands, la séance fut très impressionnante.

Le kaiser portait la croix de fer sur son uniforme.

Les Prisonniers Austro-Italiens

Rome, 21 octobre.

Le tsar voulant donner un témoignage de haute estime à l'Italie a proposé de libérer les prisonniers austro-italiens de nationalité italienne si l'Italie s'engage à les garder pendant la guerre pour qu'ils ne rentrent plus en Autriche.

M. Salandra a répondu qu'il appréciait hautement l'intention du tsar, mais que la législation italienne ne permettait pas de surlever les prisonniers libérés par la Russie et de les empêcher de passer la frontière. M. Salandra a ajouté qu'il se réservait d'approfondir l'examen des questions de droit pouvant éventuellement surgir.

Les Lettres provenant de Suisse

Bordeaux, 21 octobre.

Un décret stipule que les lettres simples expédiées de Suisse par les militaires mobilisés de ce pays aux membres de leur famille résidant en France et qui bénéficient de la franchise en France, à condition de porter le cachet de la poste militaire suisse.

LA TERREUR AUTRICHIENNE

Trieste, 21 octobre.

Des soldats provenant de l'Herzégovine déclarent qu'un véritable régime de terreur règne dans cette province.

Les troupes autrichiennes fusillent journellement tous ceux qui sont suspects.

Elles brûlent les maisons des paysans absents.

Cent cinquante prisonniers serbes ont été exécutés sommairement.

La dépression en Autriche

Vienne, 21 octobre.

Suivant des rapports de sources privées provenant de l'Autriche, rien, depuis le début de la guerre, n'a causé une dépression des esprits aussi générale dans toute la monarchie dualiste que la convocation de la Landsturm annoncée le 17 octobre.

Le fait que le ministre de la guerre juge nécessaire d'enlever des hommes reconnus incapables au service militaire soulève, dans les classes intelligentes, la consternation. On commence à penser que la situation militaire doit être véritablement alarmante pour que le gouvernement se résolve à recourir à une pareille mesure.

LES COMBATS EN EPIRE

Athènes, 21 octobre.

On mande de Janina que le combat de Krissoura continue.

L'effectif albanais dépasse cinq mille hommes avec de l'artillerie et des mitrailleuses. Les autochtones sont moins nombreux. Ils ont flechi, mais des renforts leur ont été expédiés d'urgence d'Argyrocastro.

Les attaques des Albanais contre les frontières de l'Epire continuent et rendent la situation du gouvernement épirote très difficile.

Les ressources modestes dont il dispose s'épuisent et la population masculine, obligée de défendre le territoire, ne peut pas se livrer aux travaux qui lui fournissent les moyens d'existence.

Autour de la Guerre

A Bruxelles avec les Allemands

C'est le titre d'une intéressante et substantielle correspondance que le Daily Mail vient de publier.

« Elle a pour auteur un « neutre » qui a dû à cette situation la faveur de pouvoir voyager à son gré à travers Bruxelles, et même de se mêler à la compagnie d'officiers prussiens qu'à un vu boire... et fait parler. »

Bruxelles, sous la botte allemande, est devenue, tout en surface, bien entendu, une autre Bruxelles, oppressée, inquiète, farouchement militaire.

La germanisation « de la ville fut un des premiers soucis de l'envahisseur. Il s'y est appliqué avec sa vigueur coutumière, à coups d'arrêts et de règlements qu'escortait la menace des répressions sévères.

Quatre cent cinquante employés des postes belges étaient demeurés en fonction. Ils n'auraient pas à se mettre en grève, ne voulant supporter davantage les exactions. L'Allemagne envoya alors des centaines de jeunes gens qui prirent la place des autres.

Les services postaux bruxellois furent entièrement occupés par les Allemands. Ceux-ci ont mis en circulation de nouveaux timbres postaux, ont introduit de nouveaux vignettes nationales en les surchargeant du mot « Belgien ».

Il va sans dire que les feuilles publiques anglaises et françaises sont rigoureusement interdites. Trois jeunes marchands de journaux trouvés porteurs de journaux étrangers ont été fusillés sans pitié. Les gazettes étrangères ne circulent que sous le manteau de la clandestinité, avec des précautions, des discrétions, des craintes infinies; et elles sont si rares, d'ailleurs, ces gazettes de la vérité, qu'un seul numéro du Times a été vendu 2 £ — 50 francs! — à l'Hôtel Métropole, à un membre de la Croix Rouge britannique.

Depuis ses dernières semaines, Bruxelles s'est hérissée de tout un arsenal de guerre. Les Allemands ont transformé en citadelle l'admirable Palais de Justice. Ils ont installé sur sa tour des canons et des télescopes, improvisés dans des murs en amoncelant des sacs de sable.

Tous les jardins du Palais de Laeken sont occupés par les troupes; la gare du Nord est devenue un camp, la Grand'Place, la délicieuse Grand'Place d'un si joli caractère archaïque, est elle-même transformée en un grand d'autobus avec des mitrailleuses dans tous les coins.

Et tout cela s'est installé rapidement, changeant subitement la physionomie de la capitale, lui donnant l'aspect d'une place en attente de siège, pendant que circulent par les rues, mêlés à la soldatesque, des richelieuistes civils germaniques remplis d'automobiles venues directement de Potsdam, qui portent sur leurs carrosseries les armoiries du kaiser.

Le Musée Royal des Beaux-Arts est devenu un centre de chirurgie où les Allemands opèrent leurs blessés; le Jardin Botanique, un lieu de repos pour les soldats. Et, certes, elles en ont besoin, les heures du kaiser.

« Le 13 octobre, dit le correspondant du Daily Mail, j'ai vu un demi-bataillon revenant de combattre autour d'Anvers. A part une trentaine, ces 430 hommes, épuisés par les fatigues et les privations, marchaient littéralement comme des hommes ivres. Les officiers les frappaient, leur envoyaient des bourrades ou des coups de sabre dans les reins pour les faire avancer, en criant: « Chante! » Et les soldats s'efforçaient de chanter.

La main de fer prussienne ne s'est pas desserrée sous l'influence de la guerre. La caste des officiers, à Bruxelles comme ailleurs, cherche toujours à intimider par son impudence et sa grossièreté.

Une cinquantaine d'officiers prit pendant trois jours ses repas dans une des salles du Palais de Laeken. Les autres résidents de cet hôtel, un hôtel du voisinage apportait les mets.

Le troisième jour, alors que le dîner avait été commandé pour 6 h. 30 et que tout était prêt, les serveurs attendirent et les hôtes vinrent point. Un ordre les avait appelés ailleurs, avec leurs troupes. Ces propagateurs de la culture nouvelle avaient pris soin, malgré la précipitation de leur départ, de ne s'en aller qu'après avoir détaché les aubaines de maîtres à coups de canif, tiré des coups de revolver dans les meubles et déchiré les tapis. Ce sont là les passe-temps ordinaires des barbares.

En dehors de ces sauvageries, ils causent volontiers projets de conquête. Le correspondant du Daily Mail cite un exemple de ce genre d'aventures allemandes, qui ne voyaient en lui, bien entendu, qu'un « neutre » sans danger. C'était le 15 octobre. Il était le seul civil présent à la fête.

Après le dîner, on se rendit à la salle de café, et là, ces messieurs établirent sur la table une carte d'Anpietern, puis une carte de Londres sur laquelle étaient plus particulièrement marqués la Banque d'Angleterre, le Ministère de la guerre, les Maisons du Parlement.

Le champagne et les liqueurs incitèrent aux confidences:

Cours, inscrit à La Hougue, n° 81, commandant le vapeur de charge Saint-Marc.
Bernard Wechsler, inscrit à Dunkerque, n° 1477, chef mécanicien à bord du vapeur de charge Saint-Marc.

Similaires de l'Absinthe
Des arrêtés préfectoraux ayant étendu aux similaires de l'absinthe l'interdiction de vente et de colportage précédemment édictée en ce qui concerne l'absinthe, beaucoup de consommateurs se sont inquiétés de savoir à quels liquides se rapportait exactement la qualification de « similaires » de l'absinthe.

Il est fait rien n'est plus facile que de fabriquer avec de l'alcool et divers essences les liqueurs dites similaires, en effet, le commerce de ces liqueurs est en pleine prospérité et on ne peut s'empêcher de constater que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Le fait est que les consommateurs de ces liqueurs ne se préoccupent pas de savoir si elles sont véritablement similaires à l'absinthe. Ils se contentent de boire et de se divertir.

Entrée en franchise
Le ministre des finances vient d'autoriser l'entrée en franchise des fils de laine pour la confection de sous-vêtements destinés à faire des uniformes militaires en campagne ou à bord.

Les Achats anglais
Le commandant de la base anglaise du Havre nous prie de porter à la connaissance des commerçants de la place du Havre qu'ils ne doivent fournir aucune marchandise à bord des navires anglais à moins que ceux-ci ne présentent un bon dûment signé par un officier.

Entrée des Classes
Ecole communale place des Gobelins
La rentrée des classes pour toutes les écoles de l'école aura lieu le lundi 26 octobre, à 8 h. 20.

Pour les Réfugiés Belges
Maison Le SPORT, tailleur chemisier, 18, rue Thiers, a l'avantage d'intégrer les nombreux réfugiés belges séjourant dans notre ville, qu'il leur sera fait une remise de 10/0 sur tout achat dans ses magasins.

Musée d'Histoire Naturelle
Aujourd'hui, dimanche, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, aura lieu au musée une exposition publique de champignons organisée par la Société d'histoire naturelle de la Seine-Maritime.

Œuvre Laïque des Soupes Populaires
Le public est informé que les cuisines des Soupes Populaires laïques fonctionnent aux endroits ci-après :

Les Approvisionnements sont réguliers
La Maison d'Alimentation RENAULT FRÈRES, 13, Rue de Bapaume, Havre, nous charge de prévenir ses clients et amis, malgré la mobilisation de ses principaux collaborateurs, elle a pris toutes dispositions utiles pour assurer la continuation régulière des affaires.

OBSÈQUES DE SOLDATS
Les obsèques de Edmond-Lucien LEROUX, soldat de 1re classe, né à Siney, canton de Chamy (Ain), le 2 juin 1888, auront lieu le mardi 27 octobre, à 7 h. 3/4 du matin, à l'hôpital temporaire n° 1 (Massin).

FAITS DIVERS LOCAUX
Une jeune fille de 13 ans, nommée Marie, a été trouvée morte dans un état de décomposition avancée, dans un champ, à proximité de la gare de la Hougue.

Le Service des Chemins de Fer
Le Service des Chemins de Fer a décidé de supprimer les trains de voyageurs entre le Havre et Rouen pendant la durée des hostilités.

Le Service des Chemins de Fer
Le Service des Chemins de Fer a décidé de supprimer les trains de voyageurs entre le Havre et Rouen pendant la durée des hostilités.

Le Service des Chemins de Fer
Le Service des Chemins de Fer a décidé de supprimer les trains de voyageurs entre le Havre et Rouen pendant la durée des hostilités.

Le Service des Chemins de Fer
Le Service des Chemins de Fer a décidé de supprimer les trains de voyageurs entre le Havre et Rouen pendant la durée des hostilités.

Le Service des Chemins de Fer
Le Service des Chemins de Fer a décidé de supprimer les trains de voyageurs entre le Havre et Rouen pendant la durée des hostilités.

Société Française de Secours aux Blessés militaires
Liste G
Dons reçus par M. R. Gross, trésorier
Société des Sauveteurs de la ville et de l'arrondissement du Havre, 100 fr.; le personnel de l'École de la Marine, 50 fr.; le personnel de l'École de la Marine, 50 fr.; le personnel de l'École de la Marine, 50 fr.

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Conférences et Cours
Instruction publique. — Le maire de la ville du Havre a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que le cours de l'École de la Marine sera ouvert le lundi 26 octobre courant et comportera le programme suivant :

Saint-Léonard
Bonne capture. — A la suite d'un vol de poules opérées au moyen de hameçons, au préjudice de M. Dénoué, au Havre, le maire, après avoir fait procéder à une enquête, a fait saisir, par les gendarmes de la 1re brigade, un certain nombre de poules appartenant à M. Dénoué, qui se sont emparées de ces poules, le 7 h. 30 du soir, près des engins placés et apprêtés.

Manquerville
Pour nos Soldats. — Une souscription, ouverte dans la commune, pour les militaires blessés de la Croix-Rouge, a produit la somme de 300 francs. Le montant a été réparti entre l'hôpital des blessés (chaque soldat 10 francs) et les hôpitaux militaires de Rouen (chaque soldat 5 francs).

Toussaint
Enfants réfugiés. — Liste des personnes ayant fait des dons de vêtements, de chaussures, de couvertures, de linge, de nourriture, etc., en faveur des enfants réfugiés de la Croix-Rouge.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Rouen
Solidité à la Prison Militaire de Rouen. — Les gardiens de la prison militaire de Rouen, qui ont été jugés coupables de malversations, ont été condamnés à des peines de prison et de dégradation.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR
Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen
Tableau des horaires de navigation pour les lignes de la Compagnie Normande.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES
Du 24 octobre. — Adrien VERDET, rue de la Halle, 8; Paulette HEBLOT, rue Lesueur, 21; Simone MARTIN, rue de Zurich, 12; Simone CHARDEY, rue Belloc, 14; Gustave ALLANIG quai Lamberville, 26; Bernard LEBLANC, rue Marcou, 36; Odette PIQUET, rue Fulton, 27.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tel. 95)
VOITURES des 25 fr.
Bicyclettes "Touriste" 165
entièrement équipées

PROMESSES DE MARIAGES

L'HUIILLIER (André-Charles), architecte, rue de Phalsbourg, 45 bis, et LESAGE (Madeleine-Juliette), sans profession, à Pont-Audemer.
POUËL (Marcel-Etienne), pêcheur, boulevard Maritime, 6, et BLANQUET (Marie-Ernestine), domestique, rue Thibault, 2.

Mort au Champ d'Honneur

M. et M^{me} E. GUEROUlt, 54 bis, rue de la Bourne, ses enfants;
M. A. DORTEL et ses Enfants;
M^{me} Yvonne C. DORTEL;
M. et M^{me} LAURENCE et leurs Enfants;
M. ECHÉGU;
M. et M^{me} Fernand DORTEL et leurs Enfants;
M. et M^{me} André LETOURNEUR et leurs Enfants;
ses oncles, tantes, cousins, cousines;
La Famille et les nombreux Amis.

Mort au Champ d'Honneur

M^{me} veuve LENOAN, née POUËT, son épouse
M. et M^{me} REGNIER, s-s-tère et mère, et leurs Enfants;
M. et M^{me} POUËT et leurs Enfants, la Famille et les Amis, ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Amédée-Jean LENOAN
Caporal réservaiste au 129^e d'Infanterie
tué dans la bataille de Bauffrenoy, le 17 septembre, dans sa 29^e année.

Mort au Champ d'Honneur

M. et M^{me} A. BROU, ses père et mère;
M. et M^{me} G. BROU, sa grand-mère;
M. et M^{me} E. BILLARD et leurs Enfants;
M. et M^{me} C. BILLARD et leur fils;
M. et M^{me} L. BILLARD et leur fils;
M. et M^{me} L. BILLARD et leur fils;
M. et M^{me} THIRARD et leurs Enfants;
Les Familles BILLARD, LEBOUCHER, ROSSÉ, MALVILLE et les Amis.

Monsieur Pierre-Joseph-Anthime GROUÏ

Sergent au 129^e d'Infanterie
Diplômé de l'École de Joinville
Tué glorieusement au Champ d'Honneur le 18 septembre 1914, à Morcy, près de Reims, à l'âge de 22 ans.

MILITAIRE

Edmond LEROUX, 26 ans, soldat au 195^e régiment d'Infanterie, à Sinceny (Aisne), hôpital militaire n°1.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne prête au deuil porte à domicile
TELEPHONE 88

BIJOUX DEUIL

LELEU, 40, rue Voltaire, Tél. 45.04

Monsieur Georges LE TALLEC

Sergent au 70^e d'Infanterie
blessé à Arras le 4 octobre 1914, décédé à l'hôpital de Périgueux, dans sa 31^e année.

Madame Fanny LOUIS CLÉRISSE

Née Fanny FAUQUET
leur sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, décédée le 23 octobre, à 6 heures du matin, à l'âge de 67 ans.

Monsieur Emile-François HOUEL

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé le 21 octobre 1914, dans sa 50^e année, muet des Sacraments de l'Eglise.

Madame Jules BRUMENT

née Marie DELABRIERE
décédée dans sa 71^e année, qui auront lieu le dimanche 25 courant, à 4 heures 1/4 du soir, en l'église de Sainte-Adresse, sa paroisse.

Monsieur Georges-Félix-Albert LAURENCE

Un Mess de requiem sera dit demain Lundi, à 7 h. 30, en l'église Saint-Michel.

Mort au Champ d'Honneur

M. et M^{me} Auguste DURAND; M. et M^{me} Armand BAR, née DURAND et leurs Filles; M. et M^{me} Charles DURAND; les Familles RIBET, BEAUCOURT, GOUILL, LECROU, JACQUELINE, et les Amis, remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de
Monsieur André-Alphonse DURAND
Soldat au 22^e régiment d'Artillerie

M. et M^{me} LE ROY, M^{me} Robert et Roger HUET

M^{me} André HUET et la Famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi et inhumation de
Mademoiselle Suzanne-Françoise HUET

M. Victor CHOPART directeur du Havre-Eclair

M. et M^{me} Victor CHOPART; M^{me} Marie-Antoinette CHOPART; M. et M^{me} A. CHOPART; M^{me} veuve PAU LENOIR; M. Arthur CHOPART; M. Gaston CHOPART, Religieux Redemptoriste de Montevaux, Belgique; M. et M^{me} René CHOPART et leur fils; M. Lucien CHOPART, M^{me} Madeleine et Thérèse CHOPART; M^{me} veuve ANFRAY et ses Enfants; M. et M^{me} CAVELIER; Les Familles CHOPART, LENOIR, LIEGAT, les Parents et les Amis, remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de
Guillaume-Paul-André CHOPART

Mort au Champ d'Honneur

Monsieur Amédée-Jean LENOAN
Caporal réservaiste au 129^e d'Infanterie
tué dans la bataille de Bauffrenoy, le 17 septembre, dans sa 29^e année.

Mort au Champ d'Honneur

M. et M^{me} A. BROU, ses père et mère; M. et M^{me} G. BROU, sa grand-mère; M. et M^{me} E. BILLARD et leurs Enfants; M. et M^{me} C. BILLARD et leur fils; M. et M^{me} L. BILLARD et leur fils; M. et M^{me} L. BILLARD et leur fils; M. et M^{me} THIRARD et leurs Enfants; Les Familles BILLARD, LEBOUCHER, ROSSÉ, MALVILLE et les Amis.

Monsieur Joseph MESSAGER

Cordonnier
blessé le 24 septembre à Berry-au-Bac, et décédé des suites de ses blessures, le 17 octobre, à l'hôpital de Périgueux, dans sa 31^e année.

M. et M^{me} LE TALLEC

M. et M^{me} H. LE TALLEC et leurs Enfants, et M^{me} Julie LE TALLEC
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Georges LE TALLEC
Sergent au 70^e d'Infanterie
blessé à Arras le 4 octobre 1914, décédé à l'hôpital de Périgueux, dans sa 31^e année.

Madame Eugénie LABET, veuve LEROY

décédée à Gravelle-Sainte-Honorine, le 23 octobre 1914, à 7 h. 1/2 du matin, dans sa 72^e année.

Madame Fanny LOUIS CLÉRISSE

Née Fanny FAUQUET
leur sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, décédée le 23 octobre, à 6 heures du matin, à l'âge de 67 ans.

Monsieur Emile-François HOUEL

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé le 21 octobre 1914, dans sa 50^e année, muet des Sacraments de l'Eglise.

Madame Jules BRUMENT

née Marie DELABRIERE
décédée dans sa 71^e année, qui auront lieu le dimanche 25 courant, à 4 heures 1/4 du soir, en l'église de Sainte-Adresse, sa paroisse.

Monsieur Georges-Félix-Albert LAURENCE

Un Mess de requiem sera dit demain Lundi, à 7 h. 30, en l'église Saint-Michel.

Réfugiés Belges

trouveront à l'Union Méthodiste, par chemin de fer très bon marché, dans quel pays des environs.
S'adresser au bureau du Journal. (27602)

ON DEMANDE

à louer Pavillon meublé, 7 pièces quartier central. — Ecrire initiales H. D., au bureau du journal. (27632)

ON DEMANDE

de suite
à louer appartement, localité CHAMBRE confortablement meublée à ménage sans enfants ou personne seule, avec pension ou petit déjeuner à volonté. — Prendre l'adresse bureau du journal. (27612)

ON DEMANDE

des Ouvriers Aide-Cantonniers
S'adresser CAMUS et DREUX, 101, cours de la République. (27621)

PROFESSEUR

BELGE, réfugié, demande emploi, offre leçon français, angl., arabe, latin, grec, hist., littér., philosophie, honoraires très modestes. 17, passage L'c oisey. (27132)

ON DEMANDE

ARRACHEURS DE BETTERAVES
de PROFESSION
pour RAFFETOT (près Bolbec)
S'adresser dimanche et lundi, entre 10 h et 11 h, 53, rue du Lycée. (27618)

TURBINEURS ET OUVRIERS

pour le déchargement des betteraves, sont demandés à la SUCRERIE DE FONTAINE-LÉDUN. 23.24.25

URGENT. — VOLONTAIRE BELGE

licencié par suppression du corps, actif, sérieux, instruit. Recherche situation quelconque.
Ecrire: A. X. 37, bureau du journal. (27602)

Un Ouvrier CHARCUTIER

est demandé à l'ÉPICERIE POTIN
S'y présenter. — (2634)

HOMME SÉRIeux ET VALIDE

Emploi comme surveillant, encadreur garden ou emploi de bureau. Références et caution si on désire.
Ecrire bureau du journal A. G. V. (27612)

JEUNE FILLE

munie brevet supérieur, donnerait, dans famille ou pension, leçons de français, anglais, piano, soifège. — Ecrire: bureau du journal L. L. (27612)

ON DEMANDE

de suite
pour livrer la viande en ville. — 40 fr. la semaine.
S'adresser chez M. COBERT, 51, boulevard de Gravelle. (27622)

Ingénieur Mécanicien Electricien

russe réformé, connaissant trois langues, muni certificat d'usines, demande emploi m. dest.
Ecrire: F. 146, au bureau du journal. (27632)

Jeune Femme veuve d'excellent famille

offre à dame ou demoiselle:
Chambre et Pension, petit déjeuner compris, pour 180 fr. par mois, dans maison très calme, près Hôpital de Ville.
Prendre adresse bureau du journal. (27602)

Mme DURAND

10, rue Diquemare, informe sa clientèle qu'elle est rentrée de Paris avec quelques Nouveautés d'Étiver en robes, manteaux et Fourrures créés dans la mesure du possible. Ce choix quoique restreint, offre des modèles de la plus haute élégance. DEUIL en 12 heures. (27112)

J'ACHETERAIS

d'occasion deux grandes Glaces et Suspension à Gaz.
Très pressé.
S'adresser au journal. (27622)

Aujourd'hui Dimanche

Accepte toutes COMMISSIONS pour PARIS ROUEN VINCENNES
S'adresser au BARARRI, 36, Rue de Paris (27622)

AUTOMOBILE

Voiture de 600 HP, en bon état de marche, avec tous accessoires, 2 places et spind r, susceptible d'être transformée en camion. — Prix à débattre. Prendre l'adresse au bureau du journal. (27622)

A VENDRE

POMMES A CIDRE
chez M. Jules CERTAIN, brasseur, cours de la République, 95, à côté de la Gare Petite Vitesse. (27612)

A VENDRE

BRAY FOURNEAU, 4 m 30, marque Briffaut, 3 foyers, grille, 2 évacuateurs, bon état. Prix: 220 francs, et bol Appareil chauffage, emailé et doré, état neuf, 70 francs. Visible de 10 heures à midi. — S'adresser bureau du journal. (27612)

JEUNES FOX-TERRIERS

bons chasseurs, à vendre. — Prix modéré. — F. FABRE, 36 bis, rue de Neustrie. (27612)

PONEY

On prendrait pour sa nourriture et pour faire petites livraisons, bon petit PONEY, deux à trois jours par semaine.
Ecrire Ch. HÉLOUT, bureau du journal. (2771)

OCCASION

SALLE A MANGER
Bout de neuf, à vendre 200 francs. Prendre l'adresse au bureau du journal. 25.30.27 (2762)

Henri RESTART

FUTAILLES EN GROS
88, Cours de la République, 88
A VENDRE dans de bonnes conditions Foudres, Tonnes, Doublins, Fûts à Huile, Pipes à Alcool, Armagacs. Prix sur Façs où l'horer à Domicile. JD — 7jv (2602)

AVIS

à l'avantage d'annoncer à l'insu de M. Franche, qu'il s'est retiré de son fonds de commerce de BONNETERIE — MERCERIE — LINGERIE
Spécialité de Corsets
Et ARTICLES pour DAMES
et qu'il continuera à exercer la vente de ces articles, qui ont fait la renommée toute spéciale de la maison.
Un plus grand choix et un plus grand assortiment assurément pour agréablement la facilité des achats dans tous les genres.
M. POLLIOT réserve l'accueil le plus empressé à toute la clientèle de M. Franche et à sa clientèle personnelle, auxquelles il présente ses plus sincères salutations. (27612)

AVIS

M. A. LEROY entrepreneur de couverture, cloisonnement, etc., rue Joinville, a l'honneur d'annoncer sa clientèle que, pour cause d'agrandissement, son entreprise est transférée 20, rue de Metz, 20, près la rue d'Étretat. (27612)

EMPLOYÉ

pour enquêtes accidents de travail, de préférence retraité de la police de la division de la garde-gendarmerie. — Ecrire avec références initiales L. R. bureau du journal. (27622)

ON DEMANDE

à l'ÉPICERIE POTIN
S'y présenter. — (2634)

Réfugiés Belges

trouveront à l'Union Méthodiste, par chemin de fer très bon marché, dans quel pays des environs.
S'adresser au bureau du Journal. (27602)

ON DEMANDE

à louer Pavillon meublé, 7 pièces quartier central. — Ecrire initiales H. D., au bureau du journal. (27632)

ON DEMANDE

de suite
à louer appartement, localité CHAMBRE confortablement meublée à ménage sans enfants ou personne seule, avec pension ou petit déjeuner à volonté. — Prendre l'adresse bureau du journal. (27612)

ON DEMANDE

des Ouvriers Aide-Cantonniers
S'adresser CAMUS et DREUX, 101, cours de la République. (27621)

PROFESSEUR

BELGE, réfugié, demande emploi, offre leçon français, angl., arabe, latin, grec, hist., littér., philosophie, honoraires très modestes. 17, passage L'c oisey. (27132)

ON DEMANDE

ARRACHEURS DE BETTERAVES
de PROFESSION
pour RAFFETOT (près Bolbec)
S'adresser dimanche et lundi, entre 10 h et 11 h, 53, rue du Lycée. (27618)

TURBINEURS ET OUVRIERS

pour le déchargement des betteraves, sont demandés à la SUCRERIE DE FONTAINE-LÉDUN. 23.24.25

URGENT. — VOLONTAIRE BELGE

licencié par suppression du corps, actif, sérieux, instruit. Recherche situation quelconque.
Ecrire: A. X. 37, bureau du journal. (27602)

Un Ouvrier CHARCUTIER

est demandé à l'ÉPICERIE POTIN
S'y présenter. — (2634)

HOMME SÉRIeux ET VALIDE

Emploi comme surveillant, encadreur garden ou emploi de bureau. Références et caution si on désire.
Ecrire bureau du journal A. G. V. (27612)

JEUNE FILLE

munie brevet supérieur, donnerait, dans famille ou pension, leçons de français, anglais, piano, soifège. — Ecrire: bureau du journal L. L. (27612)

ON DEMANDE

de suite
pour livrer la viande en ville. — 40 fr. la semaine.
S'adresser chez M. COBERT, 51, boulevard de Gravelle. (27622)

Ingénieur Mécanicien Electricien

russe réformé, connaissant trois langues, muni certificat d'usines, demande emploi m. dest.
Ecrire: F. 146, au bureau du journal. (27632)

Jeune Femme veuve d'excellent famille

offre à dame ou demoiselle:
Chambre et Pension, petit déjeuner compris, pour 180 fr. par mois, dans maison très calme, près Hôpital de Ville.
Prendre adresse bureau du journal. (27602)

Mme DURAND

10, rue Diquemare, informe sa clientèle qu'elle est rentrée de Paris avec quelques Nouveautés d'Étiver en robes, manteaux et Fourrures créés dans la mesure du possible. Ce choix quoique restreint, offre des modèles de la plus haute élégance. DEUIL en 12 heures. (27112)

J'ACHETERAIS

d'occasion deux grandes Glaces et Suspension à Gaz.
Très pressé.
S'adresser au journal. (27622)

Aujourd'hui Dimanche

Accepte toutes COMMISSIONS pour PARIS ROUEN VINCENNES
S'adresser au BARARRI, 36, Rue de Paris (27622)

AUTOMOBILE

Voiture de 600 HP, en bon état de marche, avec tous accessoires, 2 places et spind r, susceptible d'être transformée en camion. — Prix à débattre. Prendre l'adresse au bureau du journal. (27622)

A VENDRE

POMMES A CIDRE
chez M. Jules CERTAIN, brasseur, cours de la République, 95, à côté de la Gare Petite Vitesse. (27612)

A VENDRE

BRAY FOURNEAU, 4 m 30, marque Briffaut, 3 foyers, grille, 2 évacuateurs, bon état. Prix: 220 francs, et bol Appareil chauffage, emailé et doré, état neuf, 70 francs. Visible de 10 heures à midi. — S'adresser bureau du journal. (27612)

JEUNES FOX-TERRIERS

bons chasseurs, à vendre. — Prix modéré. — F. FABRE, 36 bis, rue de Neustrie. (27612)

PONEY

On prendrait pour sa nourriture et pour faire petites livraisons, bon petit PONEY, deux à trois jours par semaine.
Ecrire Ch. HÉLOUT, bureau du journal. (2771)

OCCASION

SALLE A MANGER
Bout de neuf, à vendre 200 francs. Prendre l'adresse au bureau du journal. 25.30.27 (2762)

Henri RESTART

FUTAILLES EN GROS
88, Cours de la République, 88
A VENDRE dans de bonnes conditions Foudres, Tonnes, Doublins, Fûts à Huile, Pipes à Alcool, Armagacs. Prix sur Façs où l'horer à Domicile. JD — 7jv (2602)

AVIS

à l'avantage d'annoncer à l'insu de M. Franche, qu'il s'est retiré de son fonds de commerce de BONNETERIE — MERCERIE — LINGERIE
Spécialité de Corsets
Et ARTICLES pour DAMES
et qu'il continuera à exercer la vente de ces articles, qui ont fait la renommée toute spéciale de la maison.
Un plus grand choix et un plus grand assortiment assurément pour agréablement la facilité des achats dans tous les genres.
M. POLLIOT réserve l'accueil le plus empressé à toute la clientèle de M. Franche et à sa clientèle personnelle, auxquelles il présente ses plus sincères salutations. (27612)

AVIS

M. A. LEROY entrepreneur de couverture, cloisonnement, etc., rue Joinville, a l'honneur d'annoncer sa clientèle que, pour cause d'agrandissement, son entreprise est transférée 20, rue de Metz, 20, près la rue d'Étretat. (27612)

EMPLOYÉ

pour enquêtes accidents de travail, de préférence retraité de la police de la division de la garde-gendarmerie. — Ecrire avec références initiales L. R. bureau du journal. (27622)

ON DEMANDE

à l'ÉPICERIE POTIN
S'y présenter. — (2634)

DENTIERS

MOTET, DENTISTE
BIEN FAITS par M.
52, rue de la Bourne, 17, rue Marie-Thérèse
Retait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

JARDIN D'ENFANTS

4, rue de la Paix
Diplôme de l'École Française. — Méthode des Jardins d'Enfants de Bruxelles
Les Enfants sont reçus à partir de 3 ans.
Prix: 12 fr. par mois

TAILLEUR POUR DAMES

Costumes et Manteaux
EXCLUSIVEMENT TAILLEURS
OTTO HEMLIN
de Nationalité Suédoise
44, rue Bernardin-de-St-Pierre
11.18.25 (3386)

MME SAUFFISSEAU

Sage-Femme de 1^e Classe
20, RUE DE TOUL, 20
Prend pensionnaire à toute époque de grossesse
Se charge d'États, Soigne malades de dames
Consulte tous les jours de 1 à 4 heures D (2389)

ECOLE BRUNEL

28, rue de la Bourne, LE HAVRE
STÉNOGRAPHIE
DACTYLOGRAPHIE toutes Machines
MACHINE A DICTER
Machine Calculatrice Electrique

LE LOUVRE DENTAIRE

(Autrefois 19 et 74 rue d'Étretat)
est transféré
31, RUE DE METZ
DENTIERS livrables le jour même
Réparations en 3 heures
Le Docteur WILLEMIN opère lui-même
Extractions gratuites pour les Militaires
MAVD (1863)

Maison F. et G. RONIN

15, rue Casimir-Delavigne, 15, Le Havre
Gr Choix de Fourneaux neufs et d'occasion
Appareils de Chauffage en tous genres
ACHAT — ÉCHANGE — RÉPARATIONS SOIGNÉES
Prix